



## PASS ENFANCE JEUNESSE 2020-2021

### INDISPENSABLE POUR :

- LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU MATIN, DU MIDI ET DU SOIR
- LA RESTAURATION SCOLAIRE
- L'ACCUEIL DE LOISIRS LES POMMIERS
- L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)
- TERRITOIRE JEUNES, ADOSPHERE
- CENTRE SOCIOCULTUREL (Cyberbase, Bibliothèque VdRoses, Mercredis, Vacances, Ateliers, Stages)

A partir du  
**Lundi 25 Mai 2020**

### I - Comment obtenir le Pass Enfance Jeunesse 2020-2021 ?

=> Par dépôt de dossier dans la boîte aux lettres de l'E.A.S-7 rue Pasteur :

- . la fiche Pass à télécharger depuis [mon.albertville.fr](http://mon.albertville.fr), dûment remplie et signée ;
- . avec photocopies des documents demandés (voir ci-après) + Carte d'Identité du signataire du document ;
- . le règlement, uniquement par chèque, à l'ordre de la « régie sports loisirs ». Tarif = 6 € pour chaque Pass enfant ;
- . une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi de la carte Pass 2020-2021.

**Par mesure de précaution contre le virus, l'accueil du public est restreint. Merci de privilégier cette modalité de dépôt de dossier.**

=> Au Guichet Unique sur rendez-vous par téléphone (04.79.10.45.00 / 04.79.10.45.20).

 tout dossier incomplet sera renvoyé.

### Horaires du Guichet Unique

lundi	8h30 à 12h*	13h30 à 17h30*
mardi	-----	13h30 à 17h30*
mercredi	8h30 à 12h*	13h30 à 17h30*
jeudi	8h30 à 12h*	-----
vendredi	8h30 à 12h*	13h30 à 17h00*

\*pour le traitement immédiat de votre dossier, prévoir de venir une demi heure avant la fermeture

**POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER PASS 2020-2021,  
MERCİ DE FOURNİR IMPÉRATIVEMENT LES PIÈCES SUIVANTES :**

<b>Pour un PREMIER PASS</b>	<b>RENOUVELLEMENT</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>* La présentation du livret de famille et jugement qui détermine l'autorité parentale et la résidence fixe ou alternée pour l'enfant.</li><li>* Un certificat de vaccination ou présentation du carnet de santé pour vérifier la vaccination du DT Polio obligatoire en collectivité,</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>* Un certificat de vaccination ou présentation du carnet de santé <b>s'il y a eu mise à jour du DT polio,</b></li><li>* Ne pas oublier de signaler tout changement de situation en présentant selon, les justificatifs nécessaires.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>* L'attestation du quotient familial de la CAF de Savoie, datant de moins de 3 mois pour définir le quotient de tarification applicable aux activités (<b>Visu sur Smartphone possible</b>) ;</li><li>* Un justificatif de domicile (facture électricité, facture téléphone fixe uniquement, quittance de loyer) ou un échéancier lié au domicile de moins de 3 mois (<b>Visu sur Smartphone possible</b>) afin de définir le mode de tarification des activités : albertvillois ou extérieur ;</li><li>* La présentation de l'attestation d'assurance de la <u>Responsabilité Civile</u> (bien précisée sur le document) avec le nom de l'enfant mentionné ;</li><li>* Le règlement de 6€ correspondant au montant de l'adhésion du Pass (par chèque, espèces ou carte bancaire).</li></ul>	

**AUCUN DOSSIER NE SERA FAIT S'IL MANQUE UN DOCUMENT**

## **II – Quand réserver les activités ?**

**=> A partir du lundi 22 Juin 2020 :**

\* Accueil de Loisirs Les Pommiers – Été 2020, avec paiement à la réservation.

 Covid-19 : Le fonctionnement de l'accueil de loisirs durant l'été reste à définir selon les directives gouvernementales qui seront annoncées en juin.

\* Territoire Jeunes – Été 2020, avec paiement à la réservation. Pour toute inscriptions, contacter le Guichet Unique par téléphone.

**=> A partir du mardi 7 Juillet 2020 :**

\* Restauration scolaire.

\* Garderies du matin, du midi et/ou du soir.

**=> Date à confirmer :**

\*EMS.

## **III - Comment réserver les activités ?**

=> sur le Portail Famille [mon.albertville.fr](http://mon.albertville.fr) :

L'espace « documents » vous permet d'accéder aux règlements intérieurs et aux procédures d'inscriptions concernant les différents dispositifs.

=> au Guichet Unique en prenant rendez-vous au préalable.